

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2025

Séance du 13 février 2025 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRÉ, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 11	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, WISSELMANN Agnès Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, ROYER Loïc, RUAUX Jean-Pierre, SIMONIN Christian, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés :	Madame ROY Micheline,
Nombre de Conseillers Présents : 9	Absents :	
Nombre de Conseillers excusés : 1	Représentés :	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

N° 2025/04 - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AIIS INTERM'AIDE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de renouveler la Convention passée avec l'association AIIS Interm'aide pour l'année 2025 pour un montant d'adhésion de 200€ annuel
- Autorise le Maire à signer cette convention ainsi que tout document s'y afférent.

Vote		
Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 17.02.2025 et de la publication le 17.02.2025

Fait à Servigney, le : 17.02.2025

Le Maire,


